

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 8

Artikel: Résultats du concours de mars
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227803>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

magistrats tourneront le dos à la nouvelle merveille et relèveront gentiment leurs basques de redingote !...

* * *

En ce samedi de Pâques, j'en suis là de mon papier. A ma gauche ronronne la radio, à ma droite ronfle le fourneau. Deux compagnons familiers, si également utiles et intelligents que j'en oublie parfois lequel est à ma gauche et lequel est à ma droite.

Un monsieur, ou le fourneau, c'est à vous de choisir, annonce :

— La parole est à l'auditeur ! Nous allons mettre une charmante auditrice en communication « avec l'homme qui a le plus d'esprit dans ce pays ! »

Délicieusement flatté et ému, je pose mon stylo, attendant le coup de téléphone — merveille du duplex — qui va me permettre de m'incliner devant « mon » auditrice.

« L'homme qui a le plus d'esprit dans ce pays » ne saurait être que Jean du Cep ; n'en déplaise aux Samuel, C. F., et autres Pierre, Mac, Jack, qui, tout aussi modestes que moi, devaient être, en entendant cette annonce qui restera un modèle de discrétion radiophonique, émus et flattés.

Le réchaud de mon caquelon à fondue en tremblait sur son trépied, attendu qu'il venait de recevoir son plein d'esprit (de vin)...

De ma vie je n'ai éprouvé pareille désillusion. Je suis resté effondré sur ma chaise, derrière en gueuse de fonte, des larmes plein les yeux, la rage au ventre, à déguster un merveilleux dialogue.

J'ai failli déchirer mon papier !... Puis je me suis dit que mon petit train ne devait pas suivre l'exemple de ses grands frères de France et se mettre en grève...

Et soudainement, la Télévision est rentrée dans mes bonnes grâces. Persuadé que le jour où on annoncera « Vous allez voir sur l'écran le plus bel homme de ce pays », ne ce pourra être que

Jean du Cep.

Résultats du concours de mars

C'est par erreur que nous avons annoncé le dernier délai au 30 avril 1951 du jeu réservé à nos abonnés, c'était le 31 mars qu'il fallait lire. En revanche, c'est bien au 30 avril que doivent être envoyées les solutions du Mots en croix du *Concours Perrette* de la Centrale laitière, à l'une des 11 succursales lausannoises. Hâtez-vous, si ce n'est déjà fait !

Le nombre des « Mots-croisistes » augmente et nous nous en réjouissons. Leurs félicitations nous touchent, croyez-le bien... Une quarantaine de « grilles » justes tirées au sort ont donné le palmarès suivant :

M. A. Liard, av. Fantaisie 6, Lausanne.
 Mme Tüscher, Les Laurelles, Leysin-Village.
 M. Aubert, Pully.
 M. Ed. Fazan, Fontenailles 1, Lausanne.
 M. E.-H. Heer-Dutoit, ch. Mornex 6, Lausanne.
 M. J. DeFrancesco, St-Martin 29, Lausanne.
 M. J. Candaux, Prilly.
 Mme G. Croset-Peitrequin, Gryon.
 M. Hoffer, Oron-la-Ville.
 M. F. Emery, pêcheur, Moudon.

Les gagnants feront connaître l'adresse de l'abonné de leur choix à l'Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Dix abonnements transmissibles viendront récompenser tous ceux qui nous auront envoyé la grille ci-dessus exactement remplie (la grille originale seule fait foi) d'ici au 30 avril 1951.

— Une « PERMANENCE » deux fois par mois... —

En avril 1951 : Le lundi 23, de 17 à 19 h., au Buffet de la Gare de Lausanne, 11^e classe.

En Mai 1951 : Les lundis 7 et 28.

Bienvenue à tous les amis du « Nouveau Conteur ».

La Rédaction.